

## **Projet associatif 2021-2026 – version courte Fédération des Aveugles et Amblyopes De France Val de Loire**

**Pour un nouveau projet, riche des enseignements du  
passé et tourné résolument vers l'avenir**

**Approuvé par le Conseil d'administration du 03 décembre 2021 et présenté pour validation à  
l'assemblée générale du 14 mai 2022**

*(Ce document sera revu, modifié, réorienté chaque fois que nécessaire et au minimum tous les cinq ans)*

## Le mot de la présidente

---

*À tous les adhérents, usagers des services professionnels, partenaires et amis,*

La Fédération des Aveugles et Amblyopes de France Val de Loire est une association qui a acquis, peu à peu, une place, une notoriété et une crédibilité auprès des partenaires, qui font d'elle un acteur majeur dans le domaine de la déficience visuelle sur un territoire qui dépasse maintenant les limites du département du Loiret. Comme vous le verrez ci-dessous, elle a un passé, parfois complexe, un présent dont le dynamisme est reconnu au-delà de la Région Centre Val de Loire et un avenir qui se dessine au fil des jours et de nombreux projets auxquels elle est en train de donner vie.

Nous vivons actuellement une période exaltante et pleine de promesses. Cependant, l'expérience nous a appris à n'être ni naïfs ni imprudents. Si nous voulons voir la réalisation de nos projets, nous devons affronter des difficultés, voire des oppositions qu'il faudra surmonter. Mais nous connaissons les besoins immenses des personnes aveugles ou malvoyantes car nous les vivons nous-mêmes tous les jours.

Nous savons aussi qu'il est difficile de sensibiliser le grand public à un problème dont bien des gens ne prendront la dimension que lorsqu'il les touchera personnellement. Ce n'est pas seulement la gravité qui nous interpelle mais aussi l'ampleur du sujet car les déficients visuels, au sens des critères de la définition officielle, sont de plus en plus nombreux, principalement en raison de l'augmentation de la longévité de nos populations.

Quand nous réfléchissons à notre rôle, c'est à toutes ces personnes que nous pensons car elles vont passer par toutes les phases du handicap, comme nous, et connaître bien trop souvent la perte d'autonomie qu'il faudra reconquérir par des outils adaptés, l'isolement progressif, la rupture des liens sociaux, la difficulté d'inclusion économique, culturelle et sociale, la fracture numérique. Quand nous élaborons des projets comme ceux que vous allez lire, c'est pour tenter d'apporter plus d'autonomie afin que les personnes déficientes visuelles accèdent à une citoyenneté pleine et entière et que leur inclusion sociale et économique soit la meilleure possible. C'est pour tenter aussi d'apporter du réconfort, du soutien, des conseils avisés et de l'aide. Avec le concours de nos bénévoles et des professionnels, sans lesquels nous serions impuissants à affronter certaines des difficultés, nous parvenons et parviendrons à offrir une gamme d'interventions couvrant de plus en plus les besoins des personnes qui nous confient leur détresse. Mais nous savons que ceux qui entrent en contact avec nous ne sont que la partie émergée de l'iceberg. Pour atteindre les personnes qui ne savent vers qui se tourner, et tenter de leur apporter l'aide à laquelle ils peuvent légitimement prétendre, nous avons besoin de l'aide de tous.

Ce projet associatif est placé sous le signe de l'ouverture et la diversification de nos actions, tant sur le plan de la création et de la gestion de services dont les personnes ont besoin, que dans le domaine des activités auprès de nos adhérents, ainsi qu'en faveur de la défense des droits des personnes, encore trop souvent bafoués. Cette ouverture et cette diversification visent aussi tous nos partenaires soucieux de disposer de sensibilisation à la déficience visuelle et de formations dans ce domaine. Nous avons confiance en l'avenir car nous connaissons les capacités de mobilisation des personnes déficientes visuelles et de l'entraide qu'ils développent depuis maintenant plusieurs siècles. Nous voulons suivre leurs traces et ajouter, à notre tour, quelques pierres à l'édifice.

Ce document est à la fois un état des lieux, un manifeste et un véritable plan d'actions pour les 5 prochaines années. S'il nous permet d'avancer dans nos nombreux projets, nous aurons atteint notre but.

Bonne lecture,  
Je vous assure de toute mon amitié.

Béatrice DROULEZ-PELLETIER – Présidente de l'Association

# L'histoire de la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France Val de Loire

---

## Genèse de l'association

L'histoire de l'humanité enseigne, qu'en dehors de quelques individualités, le plus souvent signe d'une capacité très exceptionnelle, « l'aveugle » n'a jamais eu de réelles prérogatives, voire de droits, dans les sociétés humaines, ne pouvant accéder à l'instruction et à la connaissance ! C'est de ce constat que des personnes déficientes visuelles décident de créer, en 1965, l'Union des Aveugles du Loiret pour proposer, à Orléans (Rue Eugène Turbat), un hébergement et des ateliers adaptés. En 1986, un nouveau foyer dédié à l'hébergement sera créé rue Fosse de Meule, le foyer des Aveugles.

## 1989 : création de la Fédération des Aveugles de France Val de Loire

En 1989, l'Union des Aveugles du Loiret décide de céder la gestion de ses établissements afin de se recentrer sur sa dimension « vie militante ». Elle change son nom (APADVOR puis Fédération des Aveugles et Amblyopes) devient membre de la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France et étend son territoire d'intervention sur l'ensemble de la région Centre-Val de Loire.

## Les années 2002 : la professionnalisation d'une partie de ses interventions

Dès le début des années 2000 et en particulier à la suite de la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, l'Association professionnalise son accompagnement en proposant la création, en 2006, d'un Service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) sans pour autant délaisser son action bénévole auprès de ses adhérents.

## Et aujourd'hui

La Fédération des Aveugles et Amblyopes de France Val de Loire, au côté des 52 associations membres de la Fédération nationale réparties sur l'ensemble du territoire métropolitain et ultramarin, souhaite agir en faveur de l'inclusion dans la société des personnes déficientes visuelles comme actrice et relais de terrain mais également en tant que force de propositions et d'actions.

## Les valeurs qui organisent les actions de l'Association

---

*Pour une société inclusive, fraternelle et laïque, source d'épanouissement pour les personnes, dans le respect de leurs singularités.*

L'Association se reconnaît dans les valeurs portées par la **Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et du Citoyen**, et plus généralement dans toutes celles que porte le courant humaniste. Elle est profondément attachée aux valeurs fondatrices de notre République telles qu'elles sont rappelées par notre devise nationale : « **Liberté, Égalité, Fraternité** ». L'Association défend des valeurs de **justice**, de **solidarité**, de **progrès économique et social**. La **laïcité** sous-tend l'ensemble de ses actions et interventions.

Ainsi, l'Association considère que toute personne en situation de handicap doit bénéficier de l'ensemble des droits et devoirs dévolus à tous et doit être considérée comme un citoyen à part entière : accès équitable à l'éducation, à la formation, la santé, l'information, aux différents services notamment à l'emploi, le transport, la culture et le sport.

## Les missions de l'Association

---

*En s'appuyant sur les valeurs et outils de l'économie sociale et solidaire, l'Association veut proposer à tout déficient visuel une réponse adaptée à ses besoins, et à son parcours de vie, respectueuse de la dignité de chacun dans sa mise en œuvre.*

*Sous-tendues par ces valeurs, les actions de l'Association visent à garantir l'accès aux droits fondamentaux tels que le droit à l'information pour les personnes bénéficiaires, le libre choix, la prise en compte de leurs besoins, de leurs attentes et de leurs souhaits, dans la co-construction de leur projet de vie.*

Ainsi, les missions de l'Association sont :

### ❖ **Défendre les droits et intérêts des personnes mal voyantes dans la ligne globale de la politique de la Fédération des Aveugles de France, mais en toute autonomie.**

A cet effet, elle met en œuvre les actions suivantes :

- Lobbying auprès des instances communales représentatives des personnes atteintes de handicap ;
- Sensibilisation à la déficience visuelle et à l'accessibilité des acteurs du droit commun, des élèves, des étudiants et plus généralement de la société en général ;
- Travaille sur l'accessibilité des activités culturelles et sportives.

### ❖ **Renforcer la reconnaissance de la citoyenneté des personnes déficientes visuelles.**

Dans ce but elle propose à ses adhérents déficients visuels des activités et des ateliers afin de :

- Favoriser le partage d'expériences, en toute confidentialité ;
- Proposer des temps récréatifs et conviviaux autour d'une activité ;
- Apprendre l'écriture Braille ;
- Valoriser leurs savoir-faire ;
- Aider aux démarches administratives simples ;
- Proposer des visites adaptées de lieux culturels.

### ❖ **Accueillir et accompagner les personnes déficientes visuelles Loirétaines dans la réalisation de leur projet de vie, tout en favorisant l'autonomie, dans le respect du libre choix de leur mode de vie.**

Pour ce faire, elle gère un service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS), intervenant sur l'ensemble du département du Loiret, en priorité à domicile et dans l'environnement de la personne, ou dans les locaux du service.

### ❖ **Faire des nouvelles technologies des outils au service du développement de l'autonomie des personnes déficientes visuelles.**

Dans cette optique, elle gère un Pôle Nouvelles technologies visant à :

- Réduire la fracture numérique ;
- Partager et développer des outils adaptés.

## Les forces de l'Association

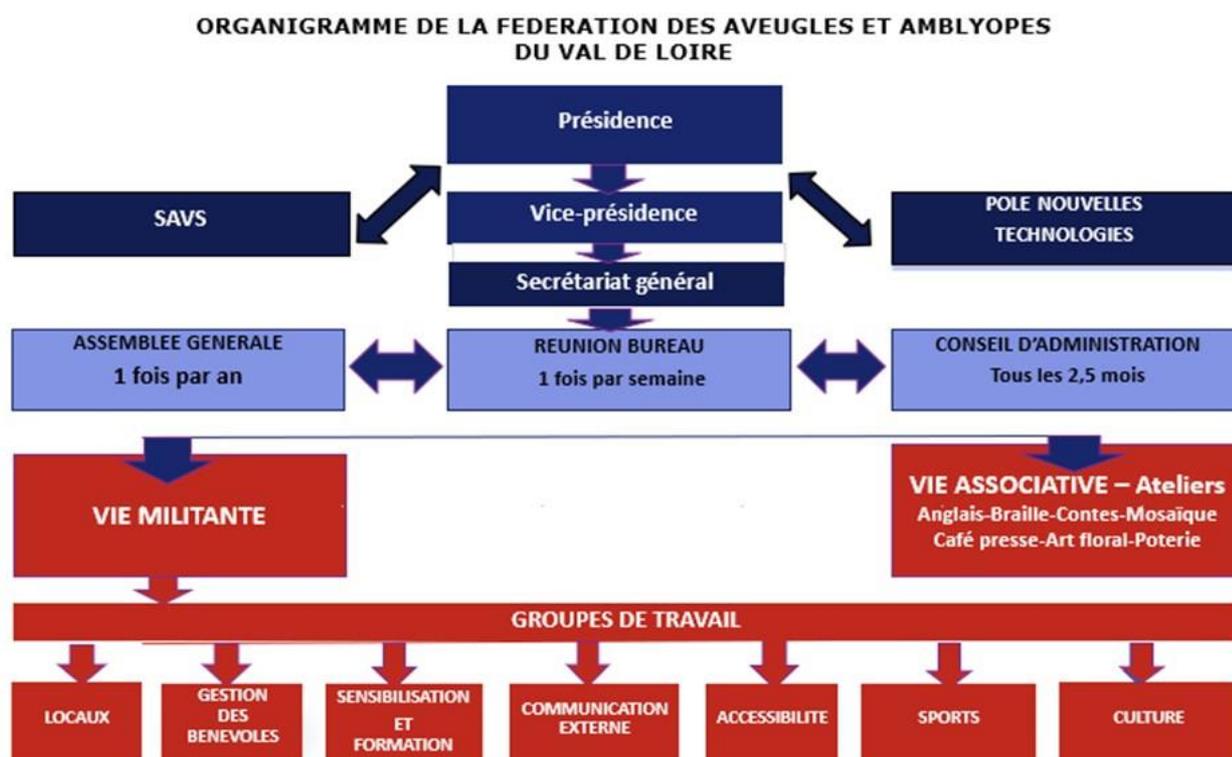
Comme le nom de l'Association l'indique, elle a pour raison d'être la fédération des idées, des compétences et des énergies. Il s'agit de rassembler et les mettre au service des immenses besoins qui sont aujourd'hui encore ceux des personnes déficientes visuelles.

☞ **Ses adhérents**, déficients visuels en majorité mais aussi des personnes voyantes qui partagent les activités et soutiennent les actions entreprises.

☞ **Ses administrateurs** qui sont responsables de la vie associative et des ateliers.

☞ **Ses professionnels** qui participent à la construction d'actions et à la promotion de la déficience visuelle auprès des pouvoirs publics et de ses partenaires dans une logique inclusive.

☞ **Son organisation** qui permet d'entretenir un dialogue permanent entre les différentes parties prenantes de l'association



☞ **Ses partenaires institutionnels** (Conseil départemental et MDA du Loiret, Région Centre Val de Loire, métropole d'Orléans, AGEFIPH, FIFHP, GIP-RESIA etc.), **associatifs** (Collectif handicap CVL, APF France-Handicap, Uriopss Centre) et **culturels** (Centre dramatique National d'Orléans, musée de Vierzon, FRAC CVL) qui contribuent à une plus grande inclusion des personnes et à la diversification des sources de financement de l'Association.

☞ **Ses différentes sources de financement** qui permettent à l'Association de mener à bien ses actions :

- Les **cotisations** de ses adhérents ;
- La **dotation** de la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France ;
- Les **produits de la tarification** du Conseil départemental du Loiret pour le SAVS ;
- Les **subventions** de communes du Loiret et du Conseil Régional au titre du soutien à l'emploi ;
- Les **financements** de l'AGEFIPH pour les adaptations nécessaires au public handicapé ;
- Le **mécénat** (Lion's Club, Caisse d'Épargne, etc.) pour le financement de certains projets ;
- La **vente de prestations** (ERTS, Braille, Pôle Nouvelles Technologies) et **de produits** de la Vie Militante (Loto, marché de Noël, vide-greniers, etc.).

## Pour l'avenir, les perspectives d'actions de l'association

---

### Améliorer la pertinence et la cohérence des services rendus aux personnes déficientes visuelles et à leur entourage.

Pour y parvenir, l'Association va créer au cours de l'année 2022, **la Maison de la Déficience Visuelle** visant à :

- Offrir un lieu facilement repérable, visible de tous, d'accès aisé ;
- Rassembler, dans un même lieu, le siège de l'Association et ses services ;
- Créer une véritable plateforme de services ouverte sur la ville, le département et la région, à la fois centre ressources, lieu d'accueil, d'information, d'évaluation, et si besoin de prise en charge ;
- Développer et renforcer ses services et ses actions militantes.

### Favoriser l'emploi et la formation des personnes déficientes visuelles.

Poursuivant des actions amorcées en 2021, l'Association s'engage pour :

- Poursuivre et développer ses partenariats avec les acteurs de l'emploi et de la formation ;
- Se positionner comme experte de la déficience visuelle afin de venir en appui des dispositifs de droit commun.

### Développer les dynamiques d'inclusion des personnes déficientes visuelles.

Pour réussir cet enjeu majeur l'Association s'engage pour développer ses partenariats avec les structures de droit commun et ainsi permettre aux personnes de prendre toujours mieux leur place dans la société, et ce, quel que soit le domaine.

### Développer la pratique du sport, vecteur d'inclusion des personnes, pour un mieux-être corporel.

Pour ce faire l'Association s'engage dans un partenariat privilégié avec la Fédération départementale Handisport afin de proposer, au-delà des activités de découverte, des actions plus pérennes.

## Pour conclure

---

Les travaux pour l'élaboration de ce projet associatif ont été menés de manière très participative, en impliquant l'ensemble des parties prenantes, administrateurs-trices, adhérents-es, bénévoles et professionnels-les.

L'Association a véritablement la volonté d'être et de devenir un acteur majeur de la déficience visuelle au niveau local, départemental et régional. Elle s'est très largement ouverte à des partenariats extérieurs avec des structures diverses, publiques ou privées afin de favoriser l'inclusion sociale de ses adhérents, mais aussi des bénéficiaires de l'aide que les professionnels offrent à toute personne qui en a besoin.

C'est aussi grâce à ceux qui ont fait confiance à chacun au sein de l'Association, les partenaires, institutions publiques et privées. Mais nous savons, bénévoles et professionnels, qu'il faut faire plus et nous savons aussi quelles actions nous devons entreprendre afin de mieux répondre aux besoins des personnes déficientes visuelles, aujourd'hui insatisfaits. Réussir, pour nous, c'est transformer l'isolement et la solitude, réalités encore trop souvent rencontrées, en une autonomie de vie et une citoyenneté d'action des personnes en situation de handicap visuel !

Retrouvez nous sur notre Site Internet <https://aveuglesvaldeloire.org/>